



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2000

**Subventions pour jumelages, coopération et relations
internationales**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Janvier 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

Excusés :

M. Bernard BELLEC, Maire

Conseillers :

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200054

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000

Vie Associative/Jumelages

**Subventions pour jumelages, coopération et relations
internationales**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition de la Commission Consultative à Compétences Elargies (Jumelages, Relations Internationales, Information Municipale, Démocratie Locale),

Après avis des offices concernés, pour les associations adhérentes,

Il vous est proposé de passer des conventions attributives de subvention pour des actions de jumelages avec :

- Collège Philippe de Commines	4.300 F	soit	<u>655,53 €</u>
- Lycée Jean Macé	900 F	soit	<u>136,45 €</u>
- Collège Rabelais	2.800 F	soit	<u>426,85 €</u>
- Lycée de la Venise Verte	1.200 F	soit	<u>182,94 €</u>
- Collège Pierre et Marie Curie	1.100 F	soit	<u>167,69 €</u>
- Collège Jean Zay	6.400 F	soit	<u>975,67 €</u>
- Société des Aviculteurs	10.000 F	soit	<u>1.524,49 €</u>

Imputation budgétaire : 920.041.6574 #03098

- d'accorder une subvention pour des actions de coopération, conformément à la convention signée le 29 décembre 1994 avec :

- ANJCA	90.000 F	soit	13.720,41 €
---------	----------	------	-------------

Imputation budgétaire : 920.041.6574 #03097

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes
- autoriser Monsieur le Maire à verser aux associations concernées, les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)